





## Développement économique et emploi des quartiers

L'accès à l'emploi représente un véritable enjeu dans les quartiers. Le taux de chômage dans les quartiers est deux fois plus élevé que dans l'ensemble de l'Agglomération et la population non diplômée est plus nombreuse. Les habitants, qu'ils soient diplômés ou non, ont souvent des difficultés à obtenir un emploi.

Il semble dès lors intéressant de suivre l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi dans les quartiers sur l'ensemble de la période de crise sanitaire, de mars 2020 jusqu'à aujourd'hui, ou courant 2022 si la situation venait à se prolonger. En effet, si le premier confinement a eu un impact très fort sur l'économie et l'accès à l'emploi, entraînant une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi du fait de l'arrêt de nombreuses activités, on assiste ces derniers mois à une situation inverse. Un manque de main d'œuvre est exprimé dans de nombreux secteurs qui peinent à recruter. Au vu de la situation dans les quartiers, la main d'œuvre existe-t-elle ? Un focus sur cette thématique paraît nécessaire pour de nombreux partenaires.

Le type d'entreprises présentes dans la zone d'emploi interroge aussi la possibilité d'un emploi stable pour la population. En effet, la présence de grands donneurs d'ordre et de sous-traitants, qui n'ont pas toujours une vision à long terme de l'emploi sur le territoire et qui ont souvent des besoins ponctuels, ne favorise pas la formation en interne des demandeurs d'emploi.

L'accès aux commerces de proximité dans les quartiers suscite également quelques inquiétudes. Si certains quartiers bénéficient de commerces aux alentours, les commerces de bouche (boulangerie, boucherie...) se font de plus en plus rares. Un accompagnement dans la formation à ces métiers pourrait être envisagé afin de développer les commerces tout en soutenant l'entrepreneuriat.



## Renouvellement urbain et amélioration du cadre de vie pour une meilleure attractivité résidentielle

Le renouvellement urbain en cours dans les quartiers, dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) ou à travers les Plans Stratégiques de Patrimoine (PSP) des bailleurs, transforme physiquement les quartiers.

L'attribution des logements à travers la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) doit faciliter l'évolution des quartiers et favoriser une certaine mixité sociale, en accueillant des ménages moins modestes que ceux déjà installés, afin de ne pas fragiliser davantage ces quartiers.

Cependant, des interrogations persistent sur la situation des habitants. En effet, si la transformation physique des quartiers est nécessaire, elle ne permet pas une amélioration de la situation socio-économique de la population. La politique de la ville doit donc rester un pilier majeur des stratégies de renouvellement urbain.



De par les relogements, le renouvellement urbain entraîne également une diffusion de la précarité. Si l'importance de ne pas concentrer les personnes les plus précaires n'est plus à démontrer, une attention doit être portée à ne pas déplacer les difficultés socio-économiques sur d'autres secteurs du territoire.

La construction de logements sociaux dans d'autres secteurs de l'agglomération peut également augmenter la précarité des ménages (liée à la mobilité notamment).

L'analyse globale des mobilités résidentielles, afin de déterminer d'où viennent les nouveaux habitants et où vont ceux qui quittent les quartiers, pourrait permettre de mieux comprendre l'évolution du territoire et l'amélioration ou non de la situation socio-économique des ménages.



## Cohésion sociale par la cohérence éducative

La population adulte des quartiers est légèrement plus diplômée que 5 ans auparavant, bien que la part des non (ou peu) diplômés reste élevée (50%). Si cette évolution est positive, le taux de scolarisation des 15-24 ans est en baisse.

Les acteurs de la politique de la Ville confirment l'enjeu majeur lié à la réussite éducative. Le constat d'un décrochage scolaire dès le collège pour certains est partagé, mais il est également reformulé. Selon certains acteurs, ce ne sont pas toujours les enfants qui décrochent, mais l'école qui n'arrive pas à accrocher certains enfants. En effet, le système scolaire actuel ne semble pas adapté à l'apprentissage de certains enfants, pour lesquels des difficultés peuvent apparaître très tôt et persisteront sur l'ensemble de leur scolarité.

Des moyens humains plus importants pour accompagner les élèves et une individualisation des parcours paraissent nécessaires pour favoriser une réussite éducative dans les quartiers. La prise en compte de ces problématiques est l'un des enjeux du dispositif Cités Educatives.



## Citoyenneté et vivre ensemble

La loi Lamy de 2014 a instauré la création des conseils citoyens pour les quartiers. 7 ans plus tard, le constat est fait que l'existence et le fonctionnement de ces instances est très hétérogène. Alors que dans certains quartiers, les conseils citoyens sont actifs, ils sont presque inexistantes pour d'autres. Pour les acteurs de la politique de la ville, cette différence s'explique notamment par des



volontés politiques différentes en termes d'implication citoyenne.

Cependant, si les conseils citoyens au sens de la loi ne fonctionnent pas toujours, d'autres initiatives et regroupements citoyens ont vu le jour dans les quartiers. De nouvelles formes de conseils citoyens semblent devoir être imaginées dans le cadre des futurs Contrats de Ville Unique.

Les quartiers disposent également d'un tissu associatif important, qui se mobilise pour le quotidien des habitants. Cette mobilisation a été importante lors du premier confinement de 2020 afin de maintenir le lien avec les habitants, renforçant ainsi la solidarité au sein des quartiers.

Pourtant ces initiatives citoyennes sont rarement mises en avant. En effet, les faits divers se déroulant dans les quartiers prennent bien souvent la vedette aux actions mises en œuvre par les structures et associations des quartiers. Il apparaît donc nécessaire de changer la tendance et de véhiculer une autre image des quartiers, notamment pour favoriser l'accueil de ménages moins modestes.



## Les dispositifs en cours

Sur les quatre piliers du Contrat de Ville Unique (CVU) actuel, un programme ou dispositif est en cours sur un ou plusieurs quartiers :

- NPNRU (Petite Hollande et Gravieres Evoironnes)
- Cités Educatives (Petite Hollande et Champvallon)
- Cités de l'Emploi

Pays de Montbéliard Agglomération est par ailleurs l'un des 14 territoires d'expérimentation du label Quartiers Productifs. Ce dernier doit notamment permettre de développer l'artisanat dans les quartiers et soutenir l'entrepreneuriat.

Il semble important de voir comment ces programmes améliorent la situation ou permettent au moins de ne pas creuser davantage l'écart avec le reste du territoire afin de pouvoir reproduire certaines actions sur l'ensemble des quartiers.



CITÉS DE  
L'EMPLOI

